

CHRISTOPHE GANZITTI
Proviseur

Iffs, le 02/02/2022

1 rue Elsa Triolet
BP 52
14123 Iffs
02 31 46 52 50
ce.0142132s@ac-normandie.fr
<https://rabelais.etab.ac-caen.fr>

Mesdames et Messieurs les membres
Du Conseil d'Administration

Objet : Réunion du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration du Lycée François Rabelais qui aura lieu le

- Lundi 28 février 2022 à 18h00 en Salle de Conférences.

Ordre du jour :

- Adoption du Procès-verbal du 30 novembre 2021
- Affaires pédagogiques :
 - DHG – Mesures sur postes
 - Programme d'activités négociées
 - Aménagement des dates de stages (MAN & TSTHR)
 - Protocoles EPS
- Affaires financières :
 - Contrats et conventions
 - Stage en Espagne : participation des familles
- Questions diverses

Les membres de la commission qui souhaitent voir une question supplémentaire portée à cet ordre du jour voudront bien m'en faire part, par écrit, au moins 48 heures avant la réunion de cette commission.

En cas d'empêchement, je vous saurais gré d'informer vos suppléants des dates, heures, projet d'ordre du jour et de leur transmettre tous les documents concernant la séance.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations


Christophe GANZITTI
Proviseur du Lycée François Rabelais

Conseil d'administration du 30 novembre 2021

Procès-verbal

Année scolaire : 2021/2022
 Numéro de séance : N°2
 Date de transmission de la convocation aux membres : 22/11/21
 Quorum : 16
 Nombre de présents : 16

Etaient présents :

ADMINISTRATION	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	MALBAUX Julien	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
ELUS LOCAUX	RENOUF Aminthe	Collectivité de rattachement
	CAPLIER Elodie	Collectivité de rattachement
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	VERAN Eric	
	KOZLYK Stéphane	
	HUET Laurent	
	MELET Christine	
	DUDOUIT Hugues	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	GRODENT Stéphane	
	FROGER Jean-Claude	
	TAILLEFER Valérie	
	CROUSLE Léo	Elèves
	LEMONNIER Marc	

Le quorum étant atteint (16 personnes présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h03.

Monsieur le Proviseur précise que M. BEQUET, ayant changé d'emploi n'est plus en mesure de siéger au CA du lycée et l'a indiqué le 18/11/2021. Nous sommes donc à la recherche d'une nouvelle personnalité qualifiée.

18h04 : arrivée de Mme MELET et Mme CAPLIER.

Monsieur le proviseur demande si un des membres du CA accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Un secrétaire de séance est désigné en la personne de M. VALENTINY.



Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021

Monsieur le proviseur demande si le procès-verbal du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, le procès-verbal est mis aux votes :

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Monsieur le Proviseur indique que pour la séance de ce jour, il doit ajouter à l'ordre du jour 2 conventions qui ont été transmises dès réception.

Affaires pédagogiques

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Compte tenu des dernières modifications visant à simplifier le fonctionnement du conseil d'administration ([décret n° 2020-1632 du 21 décembre 2020](#)), monsieur le Proviseur présente les modifications qu'il propose au règlement intérieur du CA.

Aucune remarque n'est formulée et celui-ci est mis aux votes :

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Charte informatique

Avec l'installation du wifi dans l'établissement, et la mise en place d'un nouvel ENT, la charte informatique a été remise à jour et proposé au CA. Elle sera ensuite annexée au règlement intérieur.

Aucune remarque n'est formulée et celle-ci est mise aux votes :

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Projet d'évaluation – Bac STHR

Monsieur le Proviseur indique que les dernières modifications liées à la réforme du baccalauréat introduisent une part plus importante de contrôle continu. Un décret paru en juillet 2021 demande à ce qu'un projet d'évaluation soit présenté en CA dans chaque lycée. Sous la



direction du proviseur adjoint, un projet a été réfléchi par l'ensemble des enseignants de la filière STHR et présenté en conseil pédagogique le 9 novembre.

18h18 : arrivée de M. FORESTIER.

Monsieur le Proviseur adjoint indique qu'après échanges avec les enseignants, quelques ajouts ont été faits. De plus, outre le travail en interne, ce projet a bénéficié d'échanges avec les autres lycées hôteliers normands et les IA-IPR de l'académie de Normandie. Il rappelle également que le choix des équipes a été de décider de prendre en compte toutes les notes. Le projet d'évaluation présenté sera envoyé aux parents et aux élèves de STHR.

Affaires financières

Budget prévisionnel 2022

La parole est donnée à Monsieur l'adjoint gestionnaire pour la présentation du budget (cf. Rapport de présentation budget 2022 en annexe).

Madame la conseillère régionale précise que la Région souhaite que les fonds de roulement des établissements n'excèdent par 60 jours de fonctionnement et qu'en cas de besoin, des aides exceptionnelles peuvent être faites.

Les représentants des enseignants indiquent qu'effectivement les lycées n'ont pas vocation à thésauriser mais regrettent qu'aucune différence ne soit faite entre lycées généraux et lycées technologiques alors que les dépenses ne sont pas les mêmes notamment dans leur fonctionnement pédagogique.

Monsieur l'adjoint gestionnaire met l'accent sur le fait que ce mode de fonctionnement augmente les formalités et le travail tant pour le lycée que pour les services de la Région du fait des demandes de subvention à déposer. De plus cela enlève de l'autonomie aux établissements.

Monsieur le Proviseur met le budget 2022 au vote :

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Décisions budgétaires modificatives

Monsieur l'adjoint-gestionnaire présente une DBM pour vote (transfert de 45000 € de la section d'investissement dans la section de fonctionnement).

Monsieur le Proviseur met au vote ces transferts entre service :

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA



Contrats et conventions

→ Convention d'hébergement relative à l'accueil des élèves du lycée Rabelais au lycée Rostand à Caen

Le lycée Rostand a été sollicité afin de pouvoir héberger nos élèves. Pour l'année 2021-2022, nous avons donc eu recours à cet établissement pour héberger jusqu'à 15 élèves.

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le lycée Rostand la convention qui a pour objectif de fixer les modalités d'hébergement des élèves du lycée Rabelais au lycée Rostand.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention adhésion au groupement de commande maintenance SSI

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer le contrat d'adhésion au groupement de commande.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Questions diverses

- Vente à emporter

Faisant suite à la question diverse posée lors du dernier CA, les enseignants et parents d'élèves proposent d'envoyer une lettre ouverte à madame la Rectrice et monsieur le secrétaire général de l'académie. Celle-ci est également jointe au PV du CA.

Faisant suite à la lecture de la lettre, monsieur le DDFPT rappelle combien la vente à emporter est primordiale pour la pédagogie des élèves. Elle permet de maintenir les achats pour que chaque élève pratique, même quand les réservations au restaurant ne sont pas très nombreuses.

La séance est levée à 19h22.

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

Le secrétaire,

Franck VALENTINY

Lettre ouverte pour un fonctionnement pérenne de la VAE

Les élus au CA (enseignants, personnels qualifiés, parents d'élèves et représentants des collectivités territoriales) du Lycée François Rabelais de Iffs, réunis le lundi 15 novembre, manifestent leur inquiétude quant à la pérennité du fonctionnement de la boutique ou Vente A Emporter du lycée (VAE).

Celle-ci n'est pas simplement une solution pour valoriser et vendre les productions des élèves et d'éviter de les jeter mais c'est également un moyen de formation à l'accueil et aux conseils de la clientèle. Or, depuis la rentrée 2021, nous avons perdu le poste dédié à son fonctionnement (Mr Claude Breinlinger). Mr Theenivs, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, en plus de ses fonctions, en assure pour une grande partie, la gestion depuis septembre, et ce, dans le seul but d'assurer la continuité pédagogique des formations. Il est suppléé par deux enseignants le jeudi et le vendredi de la façon suivante :

- Lundi de 10 h 30 à 15 h (V.A.E fermée) : Bruno THEENIVS formation de l'étudiant TS1 qui assurera la VAE du mardi au mercredi
- Mardi de 10 h 30 à 17 h : Bruno THEENIVS
- Mercredi de 10 h 30 à 17 h : Bruno THEENIVS formation de l'étudiant de MAN qui assurera la VAE du jeudi au vendredi
- Jeudi de 10 h 30 à 17 h : M. Olivier GRIGNON
- Vendredi de 11 h à 17 h : M. Pascal LAVIGNE.

Les élus de Conseil d'Administration tiennent à attirer votre attention sur l'impossibilité de poursuivre avec une telle organisation, Mr Theenivs doit pouvoir pleinement se consacrer à ses fonctions de gestion du plateau technique, de traitement des demandes de prestations extérieures et d'organisation des examens et concours. Or, à partir de janvier, il devra exclusivement se consacrer à :

- Des réunions à l'extérieur,
- Une semaine d'absence pour le concours C.A PLP cuisine en janvier 2022,
- La pratique professionnelle des STHR en mars 2022,
- Enfin, les examens ponctuels et concours en enchainement de mai 2022 à juillet 2022.

Enfin, Nous vous rappelons que trois moments dans l'année de ventes spécifiques sont particulièrement chronophages : la vente des bûches de Noël, de la galette des rois et des chocolats de Pâques. En l'état, ces ventes sont extrêmement compliquées à organiser.

Ainsi, nous vous demandons de renouveler un poste dédié pleinement à la VAE pour assurer la continuité pédagogique des formations et permettre un soutien financier indispensable pour le lycée.

Rentrée 2022 - Tableau de Répartition des Moyens par Disciplines

Effectif prévu	1HCR	THCR	2MHR1	2MHR2	2MHR3	2MRC	2ProB	1Pro1	1Pro2	1Pro3	1ProA	1ProB	1Pro1	1Pro2	1Pro3	1ProA	1ProB	MCBar	MCDes	MCPat	MCSom
	CL	CL	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe	CL Gpe				
EPS	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00				
LETTRES/HISTOIRE-GEOGRAPHIE	3,50	3,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50				
Français	1,00	1,00	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50				
HG (+EMC en Bac pro)	0,50	0,50	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50				
Co-intervention professionnelle Français	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50				
Chef d'œuvre																					
Enseignement moral et civique	0,50	0,50																			
LETTRES/ANGLAIS	1,50	1,50	3,00	3,00	3,00	3,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	3,00	3,00	3,00	3,00	2,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Français																					
Anglais	1,50	1,50	1,00	2,00	1,00	2,00	1,00	2,00	1,00	2,00	2,00		1,00	2,00	1,00	2,00	1,00	2,00			1,00
Co-intervention professionnelle Français																					
Chef d'œuvre																					
LETTRES/ESPAGNOL			1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	1,00	1,00	3,00	1,00				
LETTRES/ALLEMAND				1,50						1,50					2,00						
MATHS/SCIENCES PHYSIQUES	3,00	3,00	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	3,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00				
Mathématiques	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50				
Co-intervention professionnelle Mathématiques	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,50	0,50	0,50	0,50	1,00	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50				
Chef d'œuvre																					
ARTS APPLIQUÉS	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,50	1,00		
Arts appliqués	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,50	1,00		
Chef d'œuvre																					
BIOTECHNOLOGIES	2,50	2,00	3,00	3,00	3,00	1,00	3,00	4,00	4,00	4,00	1,00	3,00	4,00	4,00	4,00	1,00	3,00				
PSE	1,50	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00				1,00
Sciences appliquées	1,00	1,00	2,00	2,00	2,00			2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	1,00	2,00	2,00	2,00	2,00				1,00
Chef d'œuvre																					
ÉCONOMIE-GESTION	1,00	1,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,50	3,50	3,50	0,00	1,50	3,00	3,00	3,00	0,00	1,50				
Economie-Gestion	1,00	1,00	2,00	2,00	2,00			2,00	2,00	2,00	2,00	1,50	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00				1,00
Co-intervention professionnelle Mathématiques			1,00	1,00	1,00			1,00	0,50	0,50	0,50										
Chef d'œuvre																					
EnsPro CUISINE			11,50	11,50	11,50			12,00	12,00	12,00			12,50	12,50	12,50			16,50			
Sciences et Techniques culinaires			11,00	11,00	11,00			9,50	9,50	9,50			10,00	10,00	10,00						
Technologie de synthèse																					
Co-intervention professionnelle			0,50	0,50	0,50			0,50	0,50	0,50			0,50	0,50	0,50						
Chef d'œuvre								2,00	2,00	2,00			2,00	2,00	2,00						
EnsPro SERVICES	15,50	16,00	11,50	11,50	11,50			12,00	12,00	12,00			12,50	12,50	12,50			17,00			17,00
Sciences et Techniques des Services	9,50	10,00	11,00	11,00	11,00			9,50	9,50	9,50			10,00	10,00	10,00						
Technologie de synthèse																					
Co-intervention professionnelle	3,00	3,00	0,50	0,50	0,50			0,50	0,50	0,50			0,50	0,50	0,50						
Chef d'œuvre	3,00	3,00						2,00	2,00	2,00			2,00	2,00	2,00						
EnsProVENTE							20,00					20,00					20,00				
Sciences et Techniques de Vente							5,00	12,00				3,50	12,00				4,00	12,00			
Economie-Gestion							1,00					1,00					1,00				
Co-intervention professionnelle							2,00					1,50					1,00				
Chef d'œuvre												2,00					2,00				
EnsPro BOULANGERIE								11,50				12,50					12,00				7,50
Enseignement professionnel								1,50	9,50			1,50	8,00				1,50	8,00			
Co-intervention professionnelle								0,50				1,00					0,50				
Chef d'œuvre												2,00					2,00				
EnsPro PÂTISSERIE								11,50				12,50					12,00				7,50
Enseignement professionnel								1,50	9,50			1,50	8,00				1,50	8,00			
Co-intervention professionnelle								0,50				1,00					0,50				
Chef d'œuvre												2,00					2,00				
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNEL	3,50	3,50	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	18,00	18,00	18,00	18,00
TOTAL	30,50	30,50	44,00	44,00	44,00	36,00	43,00	45,00	45,00	45,00	35,50	43,50	44,50	44,50	44,50	35,50	40,00				
Chef d'œuvre	3,00	3,00						4,00	4,00	4,00	2,00	4,00	4,00	4,00	4,00	2,00	4,00				
Co-intervention	6,00	6,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,00	3,00	3,00	3,00	4,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00				

ChOe	UNSS EURO	AP				BH	ETP	AHP	-	BMP	HSA	Observations
		CAP	2	1	T							
	6,00					48,50	2	37,00		8,00	3,50	CSR Lycée (8h)
6,00		3,00	4,00			80,00	4	72,00			8,00	
1,50	3,00					47,50	2	36,00		5,00	6,50	BMP 5h
0,50						21,00	1	18,00			3,00	CSR LGT (5h)
						5,00	0			5,00	0,00	
1,50			2,50			45,50	2	30,00		9,00	6,50	CSD LGT (9h)
0,50						20,00	1	18,00			2,00	
1,50				1,00	1,00	54,00	3	54,00	-5,00		5,00	CSD LYC (5h)
1,50					2,00	41,00	2	36,00			5,00	
	2,00			1,00	1,00	128,50	6	108,00	-18,00	18,00	20,50	CSR Lycée (4h) + BMP (14h) 1 poste neutralisé
	2,00	5,00	1,50	1,00	1,00	184,00	9	162,00	-8,00	18,00	12,00	CSD Lycée (8h) + BMP (18h)
	2,00			1,00	1,00	64,00	3	54,00			10,00	
						43,50	1	18,00		18,00	7,50	BMP 18h
						43,50	2	36,00			7,50	

janv-22				
Dotation initiale revue	843,50	HP	HSA	IMP
		735,00	108,50	0,00
		17,50	11,50	

R2022

0142164B

CHRISTOPHE GANZITTI

Ifs, le 21 février 2022

Proviseur

Projet de ventilation de la DHG

(Rentrée septembre 2022)

Note du chef d'établissement à destination des membres du Conseil d'Administration

Au terme des échanges constructifs avec la Division de l'organisation scolaire autour des prévisions d'effectifs et de la dotation dite de 1^{ère} phase, pour l'année scolaire 2021/2022, la DHG (dotation horaire globale) du lycée polyvalent François Rabelais sera désormais de :

- 345,43 h au LGT, en hausse de 0,03 % par rapport à la dotation de l'année précédente, calculée en rapport à la prévision d'effectifs de 70 élèves en STHR et 123 étudiants. Cette dotation se fait toutefois avec une baisse du nombre d'HSA (heures supplémentaires) au profit d'heures postes : les HSA représentent désormais 17,37 %.
- 843,50 h pour la SEP, celle-ci est en baisse de 2 h par rapport à l'année précédente soit un différentiel de - 0,24 % étant dû à la légère baisse d'effectifs prévisible. A l'image du LGT, le volume d'HSA est lui aussi en baisse (12,9 %) au profit d'heures postes plus nombreuses.

DHG LGT	R2022	R2021	R2020	R2019	R2018	R2017	R2016	R2015	R2014
DHG	345,43	345,32	344,45	349,56	351,47	328,50	347,52	341,17	362,88
Nb Heures postes	285,43	282,43	292,23	300,36	295,97	291,45	305,68	319,00	338,00
Nb Heures supplémentaires	60,00	62,89	52,22	49,20	55,50	37,05	41,84	22,17	24,88
% HSA	17,37%	18,21%	15,16%	14,07%	15,79%	11,27%	12,03%	6,49%	6,85%
Effectif (prévu) ou constaté	(161)	154	153	155	164	169	160	158	163
h/e	2,14	2,18	2,26	2,26	2,14	1,94	2,17	2,16	2,23

DHG SEP	R2022	R2021	R2020	R2019	R2018	R2017	R2016	R2015	R2014
DHG	843,50	845,50	809,90	868,59	879,86	885,02	871,57	884,74	883,53
Nb Heures postes	735,00	731,00	685,00	732,50	742,50	746,24	741,40	720,00	711,00
Nb Heures supplémentaires	108,50	114,50	124,90	136,09	137,36	138,78	130,17	164,74	172,53
% HSA	12,9%	13,5%	15,42%	15,67%	15,61%	15,68%	14,93%	18,62%	19,52%
Effectif (prévu) ou constaté	(394)	393	393	380	390	393	411	411	416
h/e	2,14	2,09	2,15	2,29	2,26	2,25	2,12	2,15	2,12

LGT (lycée général et technologique)

Éléments structurels :

A l'identique de l'année dernière, la structure générale du LGT est stable puisque les réformes de la voie technologique sont toutes désormais appliquées. La dotation par rapport à l'année scolaire dernière n'a donc guère évolué.

Il faut toujours souligner que les volumes complémentaires ne permettent pas de financer l'ensemble de la structure. La partie LGT du lycée François Rabelais souffre de son faible nombre de classes qui ne permettent pas de mutualiser certains groupes d'enseignement comme les langues vivantes pour lesquelles une seule langue vivante B est prévue dans la dotation.

Au regard de la dotation et du fait de faibles marges, les choix opérés et proposés restent identiques à ce qui fut mis en œuvre à la rentrée 2021 :

- Seuls sont gardés les cours en groupe en Français (en 2nde et en 1^{ère}) et l'accompagnement personnalisé sur le niveau 1^{ère} afin de garantir un poste à temps plein.
- Le financement de la LVA+LVB ne peut se faire qu'à hauteur de 4h (ETLV compris) pour tout le cycle terminal. A l'identique de l'année scolaire dernière, une dotation complémentaire de 2h sera demandée, en 2^e phase de dialogue, pour consolider le groupe de LV2 Allemand en MAN/BTS et permettre ainsi d'abonder d'1h l'horaire en Anglais en 1^{ère} et Terminale SHTR.
- Les enseignements technologiques en baccalauréat SHTR ne peuvent toutefois pas être assurés en totalité en groupe. Pour garantir l'horaire minimal, en prenant en compte la problématique de la 2^e langue vivante qui n'est pas financée, seule une répartition en instaurant 1 heure en classe entière et le reste des horaires en groupes est envisageable.

Quelles incidences sur les postes ?

De nombreuses matières ne possèdent plus d'enseignant titulaire ce qui implique des montages en complément de service de plus en plus contraignants.

Un poste vacant en « hôtellerie-restauration option service et accueil » sera mis au mouvement pour la rentrée 2022. Le 2^e poste vacant « gelé » depuis plusieurs années sera proposé à la suppression puisqu'il n'est désormais viable que pour seulement 8h : toutefois un CSR (complément de service reçu) de la SEP sera demandé afin d'être en mesure d'assurer la continuité des apprentissages initiée au cours des 2 années précédentes.

Une demande de neutralisation du support de 18h en mathématiques est faite afin de réaliser le même montage avec un complément de service vers la SEP.

En mettant en perspective les DHG de l'ensemble du LPO, d'autres compléments de service sont positionnés :

- Vers la SEP en Allemand, en EPS et en Cuisine ;
- De la SEP en Biotechnologie et en Commercialisation et Services en Restauration.

Afin de consolider l'économie-gestion et les besoins particuliers liés à des compétences requises en comptabilité, une demande de poste SPEA (poste spécifique académique) a été déposée en coordination avec madame l'Inspectrice IA-IPR Économie-Gestion.

SEP (Section d'enseignement professionnel)

Éléments structurels :

La transformation de la voie professionnelle est entrée dans sa dernière phase de mise en œuvre à la rentrée 2021. L'évolution de la dotation horaire se fait désormais à la lumière des effectifs. Notre défi reste celui d'avoir des formations avec un nombre maximal d'élèves par classe. Bien que demandant beaucoup d'adaptabilité, le lycée ne peut faire l'impasse sur l'accueil des élèves dans du dispositif « droit à l'erreur », de l'intégration des élèves dits « 1^{ère} passerelle » et d'élèves primo-arrivants.

Au regard de la dotation à venir, les divisions dites mixtes en baccalauréat professionnel Cuisine ont été accordées et permettent un fonctionnement optimal de ces formations.

Les horaires planchers sont garantis selon les grilles horaires nationales et les choix opérés sur la l'établissement permettent la mise en œuvre de certains axes du projet d'établissement et de sécuriser certains postes comme pour la rentrée précédente.

- Dans le cadre de la mise en avant des filières du lycée des métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration et de l'accueil, 1h abonde toutes les divisions de baccalauréat professionnel et par formation pour permettre dédoublement ou allongement des temps de travaux pratiques.
- En classe de 2^{nde}, la consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé est intégré pour 0h30 en Français et en Mathématiques. L'aide à destination des élèves en grande difficulté pour un groupe d'1h30 pourra être maintenu pour accueillir certains élèves dans le cadre de l'école inclusive. Face à des arrivées plus nombreuses d'élèves allophones, 2h sont positionnées afin d'apporter un accompagnement à la pratique de la langue française.
- Dans le cadre d'une formation professionnelle complète, une attention toute particulière est toujours portée sur les langues vivantes avec des groupes prévus en LV1 Anglais. La LV2, matière indispensable à l'ouverture culturelle des élèves, contribue également à la poursuite d'études en BTS. Elle continue à faire partie intégrante de l'horaire dévolu à la consolidation des acquis et à l'accompagnement personnalisé en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale.
- Compte tenu des difficultés rencontrées notamment en 2^{nde} métiers de l'hôtellerie-restauration par certains élèves, un abondement de 0h30 est toujours proposé en économie-gestion, matière nouvelle pour les entrants de 3^e. Cette option permet également de stabiliser un poste d'économie-gestion.
- Les heures de co-intervention ont été ajustées pour qu'un équilibre soit possible entre enseignement général et enseignement professionnel et une réflexion sera menée en Conseil pédagogique sur les choix organisationnels pour les classes de Terminale.
- Pour la mise en place du chef d'œuvre, 3h en CAP et 2h en 1^{ère} et Terminale sont affectés pour tous les professeurs d'enseignement professionnel intervenant dans une classe. Afin de permettre de garantir le caractère pluridisciplinaire et notamment parfaire l'évaluation en Terminale, une attention toute particulière sera à mener avec les professeurs d'enseignement général sur la répartition des heures de chef d'œuvre en terminale.
- Afin de permettre à un nombre plus conséquent d'élèves de pouvoir bénéficier de l'enseignement en section européenne, 9h sont réparties sur l'ensemble des niveaux (pour un financement initial de 3h).

Quelles incidences sur les postes ?

Les compléments de service reçus du lycée permettront d'assurer les enseignements en EPS et en Allemand.

Afin d'assurer certains cours, des BMP sont nécessaires :

- en mathématiques couplé avec le LGT pour 9h ;
- en hôtellerie pour a minima 14h ;
- en service et commercialisation envisageable sur un volume de 18h ;
- en boulangerie pour 18h.

IMP

Une dotation de 12,5 IMP est affectée pour la rentrée à venir qui est également en hausse de 3 IMP, qui doit prendre en compte les différentes obligations réglementaires :

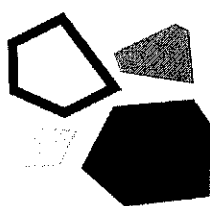
- Coordination EPS : 1 IMP
- Référent culture : 0,5 IMP
- Référent décrochage scolaire : 1 IMP
- Référent handicap : 1 IMP
- Référents Usages pédagogiques numériques ENT : 1 IMP
- Référent Usages pédagogiques numériques Réseau pédagogique : 1 IMP
- Référents Usages pédagogiques numériques Site internet : 1 IMP

Pour la coordination des niveaux pour lesquels ne sont pas prévus de professeurs principaux, la répartition s'orientera vers 1 IMP au titre de la coordination de niveaux MAN, BTS 1^{ère} année et 2^e année et 0,5 IMP par classe de Mention complémentaire.

IL restera à ajuster le besoin en IMP afin de couvrir l'ouverture de la Vente à emporter.



Christophe GANZITTI
Proviseur du Lycée François Rabelais

PROGRAMME D'ACTIVITÉ NÉGOCIÉ CIO/EPL

Lycée François Rabelais Ifs Normandie

Rejoignez-nous dans l'univers de l'accueil et de l'apprentissage

Etablissement : Lycée François Rabelais – Ifs Chef d'établissement : Monsieur Christophe Ganzitti	CIO : Caen Psychologues EN référentes pour l'EPL : Madame Dimitra Dardagani Madame Sylvie Maurice
---	---

Diagnostic partagé (APAE 2021)

- ◆ Taux d'accès en première professionnelle de 88,3%, taux en légère hausse cette année,
 - 9% d'élèves en réorientation ou en décrochage scolaire.
 - En CAP 11 % de réorientation ou décrochage.
- ◆ En seconde GT, bon niveau de passage en première, avec des départs vers d'autres sections de lycée. 4,2% de réorientation vers le pro
 - Taux de passage vers les STS (voie pro uniquement) en progrès mais restant faible (22,4%)

L'éloignement des familles crée une difficulté supérieure dans le travail du projet, de réorientation ou de remotivation des jeunes.

La création de la seconde métier de l'hôtellerie restauration peut rendre la formation plus difficile pour certains élèves déjà très attirés par une des spécialités. De plus, à la fin de seconde ils ne sont pas sûrs d'obtenir finalement cette spécialité.

Pour les élèves le choix d'entrer en seconde STHR est peut-être rendu moins attractif avec la création de la seconde commune.

Objectifs partagés

- ◆ Malgré des filières souvent choisies par les élèves, peu d'entre eux continuent de se former dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Soit, ils décident, dès la fin de la première année, de changer de voie soit, ils le font une fois le diplôme en poche. Peut-être qu'ils ne sont pas assez préparés aux exigences du métier
- ◆ La lutte contre le décrochage scolaire reste un axe important à continuer de développer en partenariat avec l'équipe éducative, avec l'objectif que ces réorientations soient construites et réfléchies afin d'éviter les sorties sans qualification, ou les départs précipités d'une section

En début d'année, accompagner les élèves qui souhaitent changer de voie en réfléchissant ensemble sur la pertinence des changements (résistances aux changements, peur de l'inconnu, pas de sentiment d'appartenance dans la nouvelle classe). Cependant le droit à l'erreur est aussi important et on se doit d'accompagner les jeunes une fois qu'ils ont identifié ce qui les met en difficulté.

En tant que psychologue, notre rôle est aussi important dans la mise en place d'un climat bienveillant. Conjointement au travail des équipes éducatives, nous pouvons recevoir les élèves dont la motivation suscite des inquiétudes

- ◆ Accompagner les élèves à profil particulier tout au long de leur scolarité sur le lycée (allophones, en situation de handicap...) pour favoriser leur adaptation, la construction de leur projet d'orientation et leur réussite.

ACTIONS RETENUES

- ◆ Dans le cadre de notre intervention sur l'EPL l'accent sera mis sur l'entretien individuel auprès des jeunes, la diversité des choix d'orientation rend nécessaire un suivi individualisé.

L'entretien peut aussi viser des jeunes en situation de décrochage, de mal être ou ayant des problèmes de motivation.

Sur le niveau terminal :

- A la demande des PP, passage dans les classes pour présenter les formations post-bac et les Procédures parcours sup.

- ◆ Travail en lien avec les familles, notamment dans le cas de la construction des parcours de réorientation. Proposer des rendez-vous au CIO, où nous sommes présentes les Vendredis ou un premier échange téléphonique.

- ◆ Nous restons à la disposition des équipes si des besoins particuliers émanaient au cours de l'année, afin d'y apporter notre expertise.

MOYENS MIS A DISPOSITION

Par le CIO : Deux Psychologues de l'Education Nationale
Mesdames Dimitra Dardagani et Sylvie Maurice

M^{me} Sylvie Maurice
Les Mardis matin
Participation au GPDS si possible

M^{me} Dimitra Dardagani
Les mercredis ou jeudis matin

Par l'EPL : GPDS

Un bureau

Le _____ à _____

Le Directeur du CIO
Madame Béatrice Calleja

Le Chef d'établissement
Monsieur Christophe Ganzitti

Les Psychologues E.N.
Madame Dimitra Dardagani
Madame Sylvie Maurice

Baccalauréat Professionnel
Liste des protocoles de l'établissement 0142132S
LP FRANCOIS RABELAIS

Numéro prot.	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Professeur responsable
01	BADMINTON SIMPLE (19/11/2021)	ESCALADE (04/02/2022)	MUSCULATION (29/04/2022)	Mme Bellaunay
Dates de rattrapage : 06/05/2022 - 19/05/2022 - 20/05/2022				

Baccalauréats Général et Technologique
Liste des protocoles de l'établissement 0142132S
LP FRANCOIS RABELAIS

Numéro prot.	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Professeur responsable
01	BADMINTON (19/10/2021)	ESCALADE (14/12/2021)	SAUT EN HAUTEUR (01/02/2022)	Mme Abeille-B
Dates de rattrapage : 16/05/2022 - 17/05/2022 - 19/05/2022				
02	BADMINTON (19/10/2021)	ESCALADE (14/12/2021)	MUSCULATION (05/04/2022)	Mme Abeille-B
Dates de rattrapage : 16/05/2022 - 17/05/2022 - 19/05/2022				
03	BADMINTON (19/10/2021)	SAUT EN HAUTEUR (01/02/2022)	MUSCULATION (05/04/2022)	Mme Abeille-B
Dates de rattrapage : 16/05/2022 - 17/05/2022 - 19/05/2022				
04	ESCALADE (14/12/2021)	SAUT EN HAUTEUR (01/02/2022)	MUSCULATION (05/04/2022)	Mme Abeille-B
Dates de rattrapage : 16/05/2022 - 17/05/2022 - 19/05/2022				

B.E.P - C.A.P
Liste des protocoles de l'établissement 0142132S
LPO F.RABELAIS

Numéro prot.	Epreuve 1	Epreuve 2	Professeur responsable
01	BADMINTON SIMPLE (22/10/2021)	ESCALADE (18/11/2021)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
02	BADMINTON SIMPLE (22/10/2021)	MUSCULATION (03/02/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 19/05/2022			
03	ESCALADE (18/11/2021)	VOLLEY-BALL (13/05/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
04	ESCALADE (18/11/2021)	MUSCULATION (03/02/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
05	MUSCULATION (03/02/2022)	VOLLEY-BALL (13/05/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
06	ESCALADE (18/11/2021)	SAUT EN HAUTEUR (28/01/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
07	BADMINTON SIMPLE (22/10/2021)	SAUT EN HAUTEUR (28/01/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
08	SAUT EN HAUTEUR (28/01/2022)	MUSCULATION (03/02/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			
09	SAUT EN HAUTEUR (03/02/2022)	VOLLEY-BALL (13/05/2022)	Mme Thomine
Dates de rattrapage : 19/05/2022 - 20/05/2022			